

PLAQUES PROFILEES EN FIBRES-CIMENT

Couverture

CALLIPROFIL PO

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification NF 249 Plaques profilées en fibres-ciment en vigueur, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification accorde à :

La société **ETERNIT FRANCE**
2 rue Charles Edouard Jeanneret
FR-78306 Poissy

Usine **ETERNIT FRANCE**
FR-81150 TERSSAC

le droit d'usage de la marque NF 249 Plaques profilées en fibres-ciment pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales NF et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision d'admission n° 2/009-A1-01 du 31 mai 2016
Décision de reconduction n° 2/009-A1-02 du 23 octobre 2017

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valide.
Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

- > Selon la norme EN 494 en vigueur:
Composition (NT = sans amiante).
Catégorie : hauteur nominale du profil (C = de 40 à 80 mm).
Charge de rupture pour plaque de catégorie C : classe 1 (min. 4 250 N/m).
Moment de flexion pour plaque de catégorie C : classe X (min. 55 N.m/m).
- > Par référence à la norme EN 15057 en vigueur:
Résistance à la traversée d'un corps mou de grandes dimensions (sac retenu).

Ce certificat comporte 1 page.
Correspondant :
Brice TUAYIZIDI NASI
Courriel : [NF249@cstb.fr](mailto:Nf249@cstb.fr)
Tél. : 01 64 68 82 74

Pour le CSTB
Pour le Directeur Technique

Yannick LEMOIGNE

PLAQUES PROFILEES EN FIBRES-CIMENT

Couverture

CALLIPROFIL PST

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification NF 249 Plaques profilées en fibres-ciment en vigueur, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification accorde à :

La société ETERNIT FRANCE
2 rue Charles Edouard Jeanneret
FR-78306 Poissy

Usine ETERNIT FRANCE
FR-81150 TERSSAC

le droit d'usage de la marque NF 249 Plaques profilées en fibres-ciment pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales NF et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision d'admission n° 3/009-A2-01 du 23 octobre 2017

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valide.

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

- > Selon la norme EN 494 en vigueur:
Composition (NT = sans amiante).
Catégorie : hauteur nominale du profil (C = de 40 à 80 mm).
Charge de rupture pour plaque de catégorie C : classe 1 (min. 4 250 N/m).
Moment de flexion pour plaque de catégorie C : classe X (min. 55 N.m/m).
- > Par référence à la norme EN 15057 en vigueur:
Résistance à la traversée d'un corps mou de grandes dimensions (sac retenu).

Ce certificat comporte 1 page.

Correspondant :
Brice TUAYIZIDI NASI
Courriel : NF249@castb.fr
Tél. : 01 64 68 82 74

Pour le CSTB
Pour le Directeur Technique

Yannick LEMOIGNE

PLAQUES PROFILEES EN FIBRES-CIMENT

Couverture

CALLIPROFIL PO

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification NF 249 Plaques profilées en fibres-ciment en vigueur, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification accorde à :

La société ETERNIT FRANCE
2 rue Charles Edouard Jeanneret
FR-78306 Poissy

Usine ETERNIT FRANCE
FR-59224 THIANT

le droit d'usage de la marque NF 249 Plaques profilées en fibres-ciment pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales NF et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision d'admission n° 2/001-A1-01 du 31 mai 2016
Décision de reconduction n° 2/001-A1-02 du 23 octobre 2017

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valide.
Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

- > Selon la norme EN 494 en vigueur:
Composition (NT = sans amiante).
Catégorie : hauteur nominale du profil (C = de 40 à 80 mm).
Charge de rupture pour plaque de catégorie C : classe 1 (min. 4 250 N/m).
Moment de flexion pour plaque de catégorie C : classe X (min. 55 N.m/m).
- > Par référence à la norme EN 15057 en vigueur:
Résistance à la traversée d'un corps mou de grandes dimensions (sac retenu).

Ce certificat comporte 1 page.
Correspondant :
Brice TUAYIZIDI NASI
Courriel : NF249@cstb.fr
Tél. : 01 64 68 82 74

Pour le CSTB
Pour le Directeur Technique

Yannick LEMOIGNE